



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

*Le Mercredi 07 Juillet 2021
Compte rendu N° CM-07/2021*

1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent à la salle des fêtes de la commune. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1^{er} adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2^{ème} adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3^{ème} adjoint au Maire, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4^{ème} adjoint au Maire,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale,
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale,
- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale,
- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal,
- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal.

Est absent non excusé :

- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale.

La réunion du Conseil Municipal débute le mercredi 07 juillet 2021, à 19 heures 45 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

1. Désignation d'un référent ambroisie,
2. Choix d'une armoire blindée,
3. Délibération sur l'éclairage du terrain de football,
4. Travail des diverses commissions,
5. Questions diverses.

2. Désignation d'un référent ambroisie

Monsieur le Maire informe les élus qu'un référent ambroisie est demandé par la préfecture de l'Aube. L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du nord, qui se développe de façon importante sur notre territoire.



Monsieur Vincent BARAT se porte volontaire au poste de référent pour avertir les services concernés, si cette plante est découverte sur notre commune.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le référent est nommé.

3. Choix d'une armoire blindée

Monsieur Vincent BARAT présente deux nouveaux devis au conseil municipal émanant de la société SEDI, afin de mettre en sécurité les registres d'état civil, de délibérations et tout document officiel. L'armoire blindée, résistante au feu pendant trente minutes, comprenant deux portes et quatre tablettes, pesant 142 kilogrammes, est retenue. Elle coûte 2 262,00 €uros TTC.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Devis accepté.

4. Délibération sur l'éclairage du stade de football

Monsieur Olivier ROTSAERT et madame Camille PINGUET présentent le projet d'éclairage du terrain de football. En effet, depuis la construction du City-stade, le terrain d'entraînement pour les joueurs n'est plus disponible. Ils nous demandent donc de remédier à l'éclairage inexistant à ce jour.

Deux devis ont été demandés, comprenant six réverbères : CEGELEC propose 99 000,00 €uros TTC et le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) propose 55 833,00 €uros TTC avec une participation de 40%. Il resterait à charge pour la commune 33 500,00 €uros TTC (soit 60%).

Madame Edwige BORTOLOTTI demande aux élus présentant le projet, s'il y a une trêve hivernale pour les joueurs. Madame Camille PINGUET répond que les entraînements ne sont pas assurés de décembre à février.

Après analyse du plan d'investissement 2021 de notre commune, il apparaît que 70 000,00 €uros ont été budgétisés pour la construction du city-stade. Seuls 50 000,00 €uros ont été, à ce jour, dépensés. 10 000,00 €uros ont également été budgétisés pour la rénovation de l'éclairage.

La somme proposée par le SDEA rentre donc dans les budgets prévus pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal souhaite que des demandes de subvention soient faites aux différents organismes, tels que la Fédération Française de Football, le Conseil Départemental, etc ..., ce qui conditionnera l'acceptation du devis ainsi que la réalisation des travaux.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 4

Devis accordé sous conditions susnommés.

5. Travaux des diverses commissions

a. Communication

Monsieur Guillaume VILLAIN informe ses collègues élus qu'il a avancé les paiements mensuels requis pour la mise en place du site internet ainsi que son hébergement.

L'élu présente les factures du prestataire OVH, somme qu'il a avancée, de 488,42 €uros TTC depuis l'ouverture du site internet en mars 2020.

Les élus présents au Conseil Municipal sont invités à voter une subvention exceptionnelle pour l'association du Comité des Fêtes de Saint-Aubin.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Devis accordé.

b. Education et Jeunesse

Madame Sylvie DESLIENS fait un retour sur les récompenses remises aux élèves admis au collège l'année prochaine. Un bon d'achat à l'espace culturel de Leclerc de Romilly sur Seine d'une valeur de 20,00 € ainsi qu'un livre expliquant ce qu'est une république leur ont été offerts le jeudi 1^{er} Juillet 2021, sous le préau de l'école.

L'adjointe au maire tient à remercier tout particulièrement les parents d'élèves qui se sont déplacés avec leurs enfants. Un élu de la commune de Ferreux-Quincey était également présent.

Le mardi 06 Juillet 2021, les agentes communales ont été remercier du travail qu'elles accomplissent tout au long de l'année. Une récompense a également été remise aux élèves qui, par une action spontanée de leur part, ont nettoyé notre commune. Une journaliste du quotidien l'Est-éclair s'est déplacée pour l'occasion. Un article sera rédigé le jeudi 08 juillet 2021.

Enfin, l'élue indique que le conseil de l'école a eu lieu le 28 Juin 2021. Etaient présents, Madame Isabelle BENOIST ainsi que Monsieur le Maire. Nous sommes dans l'attente du compte rendu de cette réunion.

c. Voiries, Réseaux et Transports

Monsieur Olivier ROTSAERT demande à l'ensemble des élus présents, s'il peut mandater l'huissier de justice afin de pouvoir acter l'état des routes, rendues après les travaux par les sociétés EIFFAGE et SOGEA.

Un devis a été réalisé pour l'intervention de l'huissier de justice : 1 400,00 €uros TTC/Jour. L'intervention de cet huissier est estimée à une journée.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Devis accordé.

d. Environnement et Développement durable

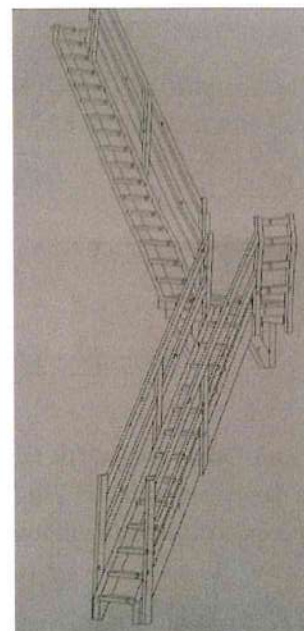
Monsieur le Maire informe les élus que la semaine passée, accompagné de Monsieur Guillaume VILLAIN, les élus ont découvert un dépôt d'immondice sauvage, en face de l'Abbaye du Paraclat. Les déchets proviennent très probablement d'un chantier du bâtiment.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Nogent Sur Seine, le lendemain.

e. Patrimoine

Madame Isabelle BENOIST présente trois devis pour l'achat ou la réfection des escaliers se situant dans l'église, et menant au clocher. Un premier devis émanant de l'entreprise DOUINE est présenté. La somme de 4 602,00 €uros TTC (3 540,00 € + 30%) est demandée pour la rénovation de l'échelle existante.

Un deuxième devis est présenté, émanant de l'entreprise ATELIERS VALENTIN BOUVET, pour l'achat et la mise en place d'un escalier de meunier. La somme demandée est de 6 315,16 €uros TTC. Ce devis est retenu par l'élue en charge du dossier. L'escalier proposé par l'entreprise est présenté ci-contre. Elle ajoute qu'une option est possible pour avoir l'escalier en chêne. Cette option coûte 683,89 €uros TTC.



Un troisième devis, comprenant un escalier droit métallique avec ligne de vie et système anti-chute (afin de garantir la sécurité lors des interventions de maintenance), émanant de la société BODET Campanaire est présenté par l'élue. La somme demandée est de 2 072,28 €uros TTC. Ce devis est également retenu par l'élue.

Les devis sont proposés au vote.

Devis de la société ATELIERS VALENTIN BOUVET :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Devis accordé.

Devis de la société BODET Campanaire :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Devis accordé.

f. Autre

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE informe ses collègues avoir participé à la réunion de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Nogent Sur Seine.

Il en résulte qu'un gros problème d'accès aux comprimés d'iode, nécessaires en cas de fuite de la centrale nucléaire, a été remonté. En effet, peu d'habitants sont informés des dispositions mises en place, ainsi, peu d'habitants ont en leur possession les comprimés d'iode précités.

L'élue avertit sur la nécessité de remettre à jour le plan communal de sauvegarde.

Aussi, il indique qu'il souhaiterait que la mission d'information et de remise des comprimés d'iode soient affrétées aux maires ou élus locaux. Un travail sera effectué avec Madame Estelle RIVOT-BOMBERGER, vice-présidente de la CLI.

6. Questions diverses

Aucune question.

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 22 heures 15 minutes, soit une durée de deux heures et trente minutes.

Fait et clos le Mercredi 07 Juin 2021.

Le Maire



Le Secrétaire

